

L'INFORMATEUR



VOL. 17

NO. 4

Avril 2010

MUNICIPALITÉ PACKINGTON

Maire
Beaulieu, Émilien

Conseillers(ères)
Côté, Yvan
Boulianne, Louis
Thériault, Francis
Lebel, Sarah
Dubé, Benoit
Michaud, Patrick

Bureau municipal
853-2269
Moreau, Denis
Secr.-trés./Dir. Général

Commission des Loisirs
de Packington inc.
853-5290

Incendie
9-1-1

Bibliothèque municipale
853-5290

Garage municipal
853-6309

D.M.H.
853-2269

Sûreté du Québec
899-6757

URGENCE 9-1-1

CACI 853-2269

CANTINE PLAGE 853-5680

Voici en résumé les principales nouvelles dans votre municipalité. Bon mois d'avril

Le Conseil a déposé son rapport financier 2009 lors de la dernière réunion. Le document peut être consulté lors des heures normales du bureau. De plus, l'état des revenus et dépenses pour la période du 1er janvier au 31 mars 2010 a été déposé.

Le Conseil a adressé une demande d'aide financière auprès de M. Claude Béchar, député de Kamouraska-Témiscouata et M. Norman McMillan, ministre délégué aux Transports pour la réparation du traitement de surface et son amélioration.

Le Conseil a pris connaissance du rapport financier 2009 de la Régie intermunicipale de déchets de Témiscouata.

Le Conseil a autorisé l'installation de quatre (4) nouvelles lampes de rues pour sécuriser les usagés de la route. Ces nouvelles lampes se retrouveront à l'intersection du 12ième Rang et de la route Packington, à l'intersection du chemin Ouellet et de la route de Packington, à l'intersection de la route Hélène et du 8e et 9e Rang Nord et à l'intersection de la rue Pelletier et du 8e et 9e Rang Nord.

Le Conseil demande au gouvernement du Canada de maintenir les mesures transitoires de l'assurance emploi.

Le Conseil est majoritairement en faveur d'une élection simultanée pour élire les représentants des conseils municipaux et des Commission scolaires.

Le Conseil invite toute la population le dimanche 2 mai prochain à une plantation d'un arbre au Parc Kington, 115, rue Soucy, pour souligner la semaine de l'action bénévole. Par cet arbre, nous voulons souligner l'apport des bénévoles dans notre communauté et que c'est une valeur qui grandie d'année en année au bénéfice de toute la communauté.

- Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai prochain sous le thème "Es-tu bien entouré? Un réseau, ça se construit!";
- Considérant l'importance d'avoir un réseau social positif autour de soi pour protéger sa santé mentale;
- Considérant qu'être bien dans sa tête est une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les municipalités peuvent encourager des activités et des structures afin de soutenir le sentiment d'appartenance des citoyennes et citoyens;
- Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale, filiale du Bas-du-Fleuve inc, initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine;
- Considérant que le slogan "Es-tu bien entouré? Un réseau ça se construit!" invite la population québécoise à acquérir des outils pour se conscientiser face à l'importance d'avoir un réseau et plus précisément à porter attention à son entourage proche ou éloigné.

En conséquence,

il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que la Municipalité de Packington proclame par la semaine du 3 au 9 mai 2009, Semaine de la santé mentale dans notre paroisse et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance du sentiment d'appartenance pour briser l'isolement et protéger la santé mentale et ainsi favoriser la solidarité entre tous.

Le Conseil municipal, en collaboration avec le Comité d'embellissement, distribuera des arbres aux gens qui désirent faire la plantation d'arbres. Les contribuables qui désirent obtenir des arbres, sont invités à communiquer avec le bureau municipal.

Biblio Packington

Prenez note que la bibliothèque municipale est ouverte tous les mercredis **en après-midi de 13h00 à 15h30 et en soirée de 19h00 à 20h30**. Venez voir nos nouveautés, plein d'heures de plaisir. Nous avons reçue un nouveau lot de livres. On vous attend en grand nombre.

La campagne suivez le courant collectif s'est terminée le 13 mars 2010. Nous avons amassé un montant de 1,620. \$. Le Conseil tient à remercier tous les bénévoles qui ont travaillé à la réalisation de ce sondage. Des mercis sont adressés à M. Louis Boulianne, Denise Dupuis, Renelle Dumont, France Dubé, Chantal Francoeur, Céline Côté. Cet argent servira à l'aménagement de la cour du chalet communautaire.

Service incendie de Packington

La duchesse des pompiers, Amélie Albert vous invite au super Michoui, le samedi 1er mai prochain au chalet communautaire dès 17h00

Prix : 12.\$ adulte, enfants de 12 ans et moins 6.\$

Pour réservation : France Malenfant 418 853-5799
 Pauline Bossé 418 853-3331

Bienvenue à tous et toutes

Vente de garage

Fin de semaine du 17 et 18 avril au 117, rue des Érables à Packington

Samedi : 13 h 00 à 17 h 00

Dimanche : 10 h 00 à 17 h 00

Toutes personnes intéressées à s'y rendre avant ou après ces dates n'ont qu'à communiquer avec la personne concernée au 418 853-3902.

Pensées du mois

- Le plus important dans la vie, c'est de ne pas avoir peur d'être humain
- La confiance en soi est le fondement de l'héroïsme
- La possibilité de faire des choix est la seule chose capable de donner de la dignité à un être humain
- La véritable force dont nous avons besoin nous est toujours donnée
- L'horizon est dans les yeux et non dans la réalité
- Le travail est le père du plaisir
- Chaque situation, voire chaque seconde, a une valeur infinie, car chacune représente une parcelle d'éternité.
- L'homme ne peut trouver retraite plus calme et plus tranquille qu'en son âme
- Aucun homme n'est une île. Chaque humain est une partie du continent, une partie du tout.

Comité d'embellissement

Le Comité d'embellissement vous invite à une café-rencontre le mardi 11 mai 2010 au Chalet communautaire à compter de 19h00.

M. Jacques Cyr, du jardin de la petite école à Notre-Dame-du-Lac sera notre conférencier invité. M. Cyr nous entretiendra sur les concepts de base en aménagement paysager.

Une contribution de 5.\$ sera demandée par personne

Nous comptons sur votre présence

Municipalité de Packington

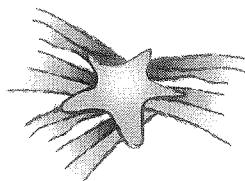
Le printemps est à nos portes et la nature commence à revivre.

La Municipalité, comme partenaire de la Route des Frontières et ayant adhéré à la charte des paysages, désire améliorer nos paysages. Des petites actions peuvent être réalisées à peu de frais par chacun d'entre nous. Comme exemple :

- Faire le ménage aux alentours de la maison
- Mettre les poubelles à l'arrière de la maison
- Garder nos devantures **sans encombrants**
- Planter des leurs dans nos parterres
- Planter des arbres sur notre terrain
- Participer à la cueillette des monstres prévue le samedi 8 mai prochain
- Amener vos contenants de peintures ou de vieilles huiles au garage municipale.

Si chacun d'entre nous y participe, nous améliorons les paysages de notre municipalité et contribuerons à l'embellissement de notre paroisse.

Vous trouverez dans la présent édition, le pamphlet des Paysages de la route des Frontières publié dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur la préservation des paysages et l'embellissement.



Communiqué

- Pour diffusion immédiate -

Le jeudi 4 mars 2010

Le Congrès mondial acadien se tiendra du 8 au 24 aout 2014

SAINT-BASILE, Nouveau-Brunswick - Les préparatifs en prévision du Congrès mondial acadien de 2014 dans la région de l'Acadie des terres et forêts vont bon train.

Les membres du comité organisateur du CMA 2014 (COCMA) ont résolu, à l'occasion de leurs rencontres ordinaires du 2 février et du 2 mars à Saint-Basile, que le grand évènement se tiendra du 8 au 24 aout 2014.

Les administrateurs se sont également entendus sur le lieu des trois évènements majeurs. L'ouverture officielle se fera sur le territoire du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, la fête du 15 aout et le tintamarre sur celui du nord du Maine et la fermeture au Témiscouata, dans la province du Québec.

Les autres éléments de la programmation, dont la vitrine internationale, le forum jeunesse, le sommet des femmes et les nombreux rassemblements de familles, seront discutés ultérieurement.

Depuis sa création, le 28 octobre 2009, le comité organisateur a pris soin d'examiner son fonctionnement et celui des structures régionales.

Le COCMA jouera un rôle unificateur et déterminera les grandes orientations qui guideront les travaux des comités régionaux.

« Nous sommes très satisfaits des progrès réalisés au cours des deux derniers mois, a fait savoir le président du COCMA, Jean-Paul Savoie. Au printemps, nous allons concentrer notre énergie sur la planification financière et la programmation. Nous sentons qu'il se dégage une belle synergie entre nous. De plus, les trois comités régionaux s'organisent bien et ce ne sont pas les projets ni les idées qui manquent. Ça augure bien pour les prochains mois. »

La signature du protocole d'entente avec la Société Nationale de l'Acadie (SNA) devait avoir lieu lors de la rencontre du 2 mars. En raison du mauvais temps, l'activité a dû être reportée au mois de mai. Le directeur général de la SNA, Éric Mathieu Doucet, était néanmoins présent à la réunion afin de prendre connaissance des dossiers et de s'entretenir avec les membres du COCMA.

Le comité organisateur comprend 16 membres, soit le président et cinq membres de chacun des territoires suivants : le nord du Maine, la Municipalité régionale de comté de Témiscouata au Québec et le nord-ouest du Nouveau-Brunswick.

- 30 -

BAR GERRY

Nouveaux tous les vendredis lors du 5 à 7

Dégustation surprise

SAMEDI LE 14 AVRIL 2010 à compter de 14h00

PARTY DE MUSICIENS

Musique country Souper à compter de 18h00 sur réservation

SAMEDI LE 8 MAI 2010 FÊTE DES MÈRES

**PARTY CREVETTES OU POITRINE DE POULET
À VOLONTÉ**

**COÛT DE 20.\$ PAR PERSONNE
RÉSERVATION AU 418 853-2268**

Quelque soit l'anniversaire que vous voulez souligner,

nous pouvons faire de votre événement

une Réussite

Carmen et Réginald Thériault

Voici un lien qui vous permettra d'obtenir des renseignements sur la nouvelle édition des prix du patrimoine. Le thème cette année met en valeur les bâtisseurs du haut-pays. Comme nous souhaitons encore et toujours faire rayonner le Témiscouata dans tous les créneaux culturels et les axes de développement possibles, il serait très judicieux que de nombreux témiscouatins soumettent leur candidature pour cet événement. Je crois vraiment que cet autre petit geste devrait faire progresser notre cause autant au sein de la population qu'au niveau régional. Voici donc cet hyperlien: www.crcbsl.org. Une fois sur le site du Conseil de la culture, vous cliquez sur l'onglet "accueil" puis sur le logo des prix du patrimoine et vous aurez tout: dépliant, formulaires d'inscription par catégorie, informations sur les particularités 2008 etc. Pour de plus amples renseignements, contactez la coordonnatrice au développement culturel de la MRC. La date limite pour l'inscription: le 7 mai. Plus nous serons nombreux à participer et plus le Témiscouata fera parler de lui!

Chantal Gélinau
Coordonnatrice à la culture et au patrimoine
MRC de Témiscouata
5, rue Hôtel-de-Ville, 2e étage
Notre-Dame-du-Lac
Québec G0L 1X0

Marche pour la maladie d'Alzheimer

Cette année aura lieu la 3^{ème} édition de la Marche de la Mémoire, activité de levée de fonds afin d'améliorer les services rendus aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à leurs proches aidants. L'an passé, les marches tenues sur notre territoire ont permis de recueillir 10 697\$.

Cette levée de fonds permet des activités au Témiscouata tel que : *Service de baluchonnage* : un répit pendant plusieurs jours consécutifs ; *Cafés-rencontres* : 3 groupes de proches aidants à Biencourt, Notre-Dame-du-Lac et Pohénégamook qui reçoivent de l'information sur la maladie d'Alzheimer ; *Répit-stimulation* : visite au domicile d'une internante pour donner un répit à la personne proche aidante .

La Marche aura lieu dimanche le 30 mai 2010 à Squatec (13h), Notre-Dame-du-Lac (14h) et Rivière-Bleue (15h).

Pour contribuer à cette cause, il suffit de :

- participer à la marche du 30 mai (coût d'inscription de \$10)
- devenir marcheur élite (on s'engage à recueillir au moins \$200)

Un organisme ou une entreprise peut également choisir de faire le don de \$200 ou plus et désigner un marcheur pour le représenter le 30 mai. C'est une façon intéressante de contribuer à une noble cause et de donner de la visibilité à son organisation.

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire de marcheur élite :

Vallier Daigle – président d'honneur 854-3813	Sophie Côté - Cabano 854-5568 poste 105
Paul Beaulieu – Cabano 854-3712	Caroline Chénard – St-Louis 854-2260
Marielle Landry – Rivière-Bleue 893-2649	Myriam Proulx 853-2356 poste 200
Marcelle O Malenfant – Squatec 855-2483	



Régie intermunicipale des
déchets de Témiscouata

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
À publier immédiatement

Retour de l'horaire estival pour le réseau d'écocentres au Témiscouata

À Dégelis, le 1^{er} avril 2010. Le printemps arrive et l'opération de grand ménage saisonnier aussi. N'oubliez pas d'utiliser les 4 écocentres mis en place au Témiscouata.

Offrant un accès gratuit pour tous les citoyens et situés à moins de 15-20 minutes de votre domicile, ils reprennent leur **horaire estival dès la semaine du 5 avril 2010**.

Les écocentres secteur Cabano, Pohénégamook et Squatec seront ouverts le mardi, vendredi et samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ainsi que le jeudi de 13h00 à 16h00.

L'écocentre secteur Dégelis, quant à lui, sera ouvert du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ainsi que le lundi de 13h00 à 16h00 et le samedi de 8h00 à 11h00.

Le modèle d'opération des écocentres au Témiscouata diffère significativement de celui des autres régions mais **porte ses fruits** et fait ses preuves. Par rapport à ailleurs au KRTB, les écocentres de la RIDT sont différents car :

- accessibles toute l'année, à moins de 15-20 minutes de chaque municipalité du Témiscouata
- accessibles aux entreprises, aux commerces et autres entrepreneurs
- permettant de recevoir des matières non admises ailleurs (*matériaux de construction mélangés, bouteilles de propane, tubulures, déchets domestiques, ...*)

L'année 2009 a permis de démontrer la nécessité de ces infrastructures sur le territoire en recevant près de **12 000 clients** et en détournant de l'enfouissement environ **1 500 tonnes de matériaux** dont :

- 482 tonnes de matériaux de construction mélangés
- 558 tonnes de bois
- 37 tonnes de résidus domestiques dangereux
- 180 tonnes de métaux
- et bien plus encore avec les nombreux autres types de matériaux ...

Bien que ces infrastructures soient très récentes, le ratio de détournement par les écocentres est de **plus de 83 kg/habitant/an**, soit **trois fois supérieur** à ce qui se fait dans d'autres écocentres du Bas-St-Laurent.

Une des missions de la RIDT est de rendre un service de qualité et de proximité à l'ensemble de la population de la région. Pour ce faire, elle s'est associée à plus de **70 autres lieux de dépôts** répartis sur les 20 municipalités (*comptoirs de linge, Livr'Avenir, bureaux et garages municipaux, écoles, ...*).

Grâce à tous ces services disponibles au Témiscouata et à l'effort fourni par l'ensemble des citoyens et entreprises, le **taux moyen de valorisation** des matières résiduelles (*hors matières organiques*) atteint largement **60 %**, comparativement à 36 % pour le secteur municipal au Québec.

En ce qui a trait à la gestion des matières organiques, le défi sera de trouver des solutions adaptées à la réalité régionale et économiquement viables. Toutes les municipalités du Témiscouata et la RIDT espèrent ainsi poursuivre et améliorer le détournement d'un maximum de matériaux du nouveau lieu d'enfouissement régional récemment mis aux normes.

Pour plus d'information, communiquez avec la RIDT au 853-2220 ou 1-866-789-RIDT (7438).

- 30 -

Source : Maxime Groleau - Directeur général
(418) 853-2220
(418) 860-1549 (cellulaire)

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le comité de la plage a amassé des commanditaires en rencontrant certaines compagnies ainsi que des commerces. Nous avons organisés des brunchs , des dîners italiens, des ventes de billets (scie mécanique et systhème de son) . Nous avons reçu des projets du CLE pour des travaux d'été. Nous avons fait l'achat des matériaux pour l'agrandissement et les rénovations du restaurant , L'achat du matériel (vinyle) pour le bâtiment de l'unité sanitaire , achat du poêle , avec l'aide de la municipalité , un réfrigérateur commercial , équipements de la salle de bain ainsi que la plaque a frire pour le resto de la plage qui sera livrée cette semaine. Nous remercions les gens de nous avoir appuyer tout au long de notre mandat .

Le comité de la plage : Denise Levesque

Linda Dumont

Micheline Gingras

Mireille Theriault

Nina Theriault



ÉTATS FINANCIERS DU COMITÉ DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE PACKINGTON

Du 1^{er} juillet 2006 au 1^{er} mars 2010

Solde au 1^{er} juillet 2006

3,962.40

REVENUS

Dîner Italien et Brunch	4,697.25
Souper Méchoui	3,924.10
Subvention Municipale	7,000.00
Subvention salariale	4,560.00
Vente de billet + commanditaire	7,881.02
Don Dubé et frères	500.00
Vente poutre de fer	400.00

28,962.37

DÉPENSES

Frais administration	34.65
Fourniture jeu (jeu de fer, filet volley-ball)	86.72
Ministre des finances : immatriculation	96.00
Achat Poutre Bastille	506.63
Collation et repas lors rénovation resto	424.44
Achat matériaux réparation resto	9,731.47
Vynil pour rénovation salle des toilettes	999.56
Publicité bulletin paroissial	25.00
Timbre	17.61
Achat poêle	150.00
Salaire employés	10,622.35
CSST	412.86
Remise fédérale	892.61
Remise provinciale	1,734.85
Dépense des dîners et brunch	1,315.58

Dépense souper Méchoui	1,306.51
Dépense assemblée générale 2006	15.00
Fourniture outil	25.05

Don à la Municipalité	1,000.00
Frais déplacement	402.53
Achat système de son, scie mécanique, Pourcentage vente de billet	1,264.03

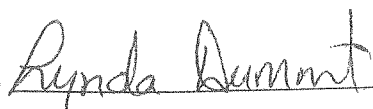
31,063.45

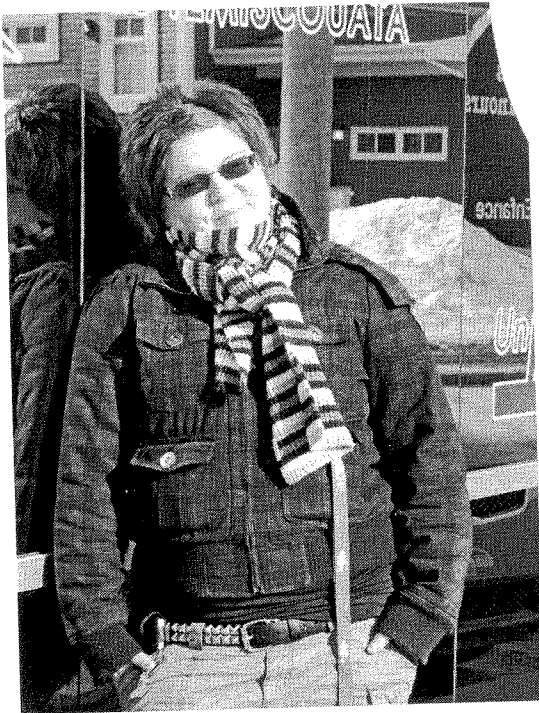
Solde au 1er mars 2010

1,861.32

Achat d'une Plaque à frire pour le Resto de la Plage
Au Montant de 1,861.32 taxes et livraison incluses

Signature : 

Signature : 



Profession Travail de rue

Une pratique douce dans une réalité heurtante... Il se situe « sur la première ligne », c'est-à-dire directement dans le milieu, là où la vie se vit naturellement. Attaché à des valeurs de justice, d'égalité, de dignité humaine, et de solidarité, le travailleur de rue veut redonner aux jeunes (12-35 ans) et aux communautés le pouvoir d'agir sur leur propre vie et de tendre vers un mieux-être. Bien que son action ait des effets préventifs, la fonction du travailleur de rue ne se limite pas à faire de la prévention auprès des « individus à risques » ; elle consiste à faire naître ou renaître une étincelle, une flamme qui va redonner la force aux personnes de prendre leur vie en main. Le travail de rue n'est pas une fin mais un moyen. *Le travail de rue c'est la répétition de gestes ordinaires, que peu de gens se donnent la peine de faire.*

Le travailleur de rue doit gagner la confiance de la personne et bien lui expliquer son rôle d'intervenant sur la rue. Cette approche se déroule sur une base volontaire, confidentielle et sans jugement afin de permettre aux jeunes de faire des choix éclairés en les informant des risques liés à leur situation de vie et en leur proposant différentes alternatives. Le travailleur de rue est vu comme étant un adulte significatif auprès des jeunes.

Territoire desservi

L'environnement social de la population du Témiscouata comportant les municipalités le long de la route 185 de Saint-Honoré jusqu'à Notre-Dame-du-Lac et toutes les municipalités du Transcontinental.

Services offerts

Écoute :

- Le travailleur de rue est dans ton milieu de vie afin de t'offrir une oreille attentive, respectueuse et surtout *confidentielle*.

L'accompagnement :

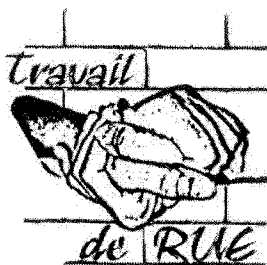
- Le travailleur de rue est là pour t'accompagner dans des moments qui sont difficiles à vivre seul. Une main sur ton épaule est toujours agréable afin de passer à travers une épreuve.

La référence personnalisée :

- Le travailleur de rue connaît la majorité des organismes et institutions dans la région. De plus, il connaît les personnes qui y travaillent. Alors, si tu as un problème et que tu ne sais pas où aller, le travailleur de rue te réfèrera à la personne qui saura le mieux répondre à ton besoin, car ce sera celle en qui le travailleur de rue a confiance. Il pourra même t'accompagner pour aller la rencontrer.

La distribution de matériel de prévention :

- Des condoms, des seringues, ou des dépliants d'information, les travailleurs de rue sont là pour te fournir du matériel sécuritaire et fiable afin de réduire le risque des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) ou du VIH/sida. Ton travailleur de rue s'assurera toujours que tu es capable de t'en servir de façon sécuritaire !



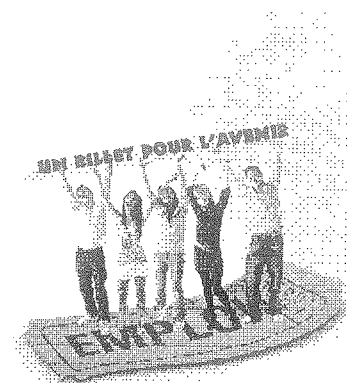
Anick Pouliot

Travailleuse de rue

Cellulaire : (418) 714-1480

Adresse courriel : tr-temis@live.ca

PLACEMENT étudiant



Objet : Embauchez une main-d'œuvre étudiante cet été!

Madame, Monsieur,

La saison estivale arrive et vous recherchez du personnel pour combler vos postes temporaires ou permanents? Pensez à embaucher des étudiants dynamiques, novateurs et proactifs. Que ce soit des étudiants de niveau secondaire, collégial ou universitaire, ils pourront certainement combler vos besoins de main-d'œuvre.

Avec le site emploiétudiant.qc.ca, vous accédez à Placement en ligne, un site vous permettant d'afficher vos offres d'emploi étudiant ainsi que de sélectionner des candidatures étudiantes tout à fait gratuitement. En inscrivant des "Alertes-Candidats!", vous pouvez recevoir par courrier électronique les nouvelles candidatures qui correspondent à vos critères de recrutement.

Avec Placement en ligne, le site Internet de recherche d'emploi le plus consulté au Québec, vous gagnerez du temps car le site est accessible en tout temps.

Il vous suffira de 15 minutes pour vous inscrire et ainsi profiter de ce service gratuit.

1. Tapez l'adresse : www.emploiétudiant.qc.ca
2. Cliquez sur Employeurs
3. Sous la rubrique inscription, cliquez sur Pour vous inscrire
4. Lisez les conditions d'utilisation et, si vous les acceptez, cliquez sur Continuer
5. Choisir l'option qui correspond à votre situation et cliquez sur Continuer
6. Pour ces deux options : Inscrire les informations qui serviront à vous identifier, choisir un code d'utilisation et cliquez sur Enregistrer

7. Votre enregistrement a été fait avec succès. Vous n'avez qu'à cliquer sur : Retour à la page d'accueil

8. Sous la rubrique inscription, cliquez sur :

Pour accéder à votre dossier. Par la suite Vous devrez inscrire votre code d'utilisation et le mot de passe temporaire afin de choisir un mot de passe qui sera à conserver.

9. Dans le dossier d'employeur, sous l'onglet Votre dossier, cliquez sur Inscrire nouvelle offre.

10. Trois types d'inscription s'affichent. Choisissez l'option offre d'emploi étudiant, puis cliquez sur Continuer.

11. Remplissez la fiche d'inscription d'une offre d'emploi, puis cliquez sur Publier.

12. Choisissez la période de publication de l'offre d'emploi, puis cliquez sur Enregistrer.

Le Centre d'assistance au placement (CAP) peut vous aider si vous rencontrez des problèmes techniques. Le numéro sans frais est le 1-866 640-3059.

Pour tout autre renseignement :

Jean-Christian Dionne Duval

Agent de promotion

Placement étudiant du Québec

Région du Bas-Saint-Laurent

418 723-5677, poste 351

Courriel : jean-christian.dionneduval@mess.gouv.qc.ca

7. Votre enregistrement a été fait avec succès. Vous n'avez qu'à cliquer sur : Retourner à la page d'accueil

8. Sous la rubrique inscription, cliquez sur :

Pour accéder à votre dossier. Par la suite Vous devrez inscrire votre code d'utilisation et le mot de passe temporaire afin de choisir un mot de passe qui sera à conserver.

9. Dans le dossier d'employeur, sous l'onglet Votre dossier, cliquez sur Inscrire une nouvelle offre.

10. Trois types d'inscription s'affichent. Choisissez l'option offre d'emploi étudiant, puis cliquez sur Continuer.

11. Remplissez la fiche d'inscription d'une offre d'emploi, puis cliquez sur Publier.

12. Choisissez la période de publication de l'offre d'emploi, puis cliquez sur Enregistrer.

Le Centre d'assistance au placement (CAP) peut vous aider si vous rencontrez des problèmes techniques. Le numéro sans frais est le 1-866 640-3059.

Pour tout autre renseignement :

Jean-Christian Dionne Duval

Agent de promotion

Placement étudiant du Québec

Région du Bas-Saint-Laurent

418 723-5677, poste 351

Courriel : jean-christian.dionneduval@mess.gouv.qc.ca



Régie intermunicipale des
déchets de Témiscouata

**RÉGIE INTERMUNICIPALE
DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA**

369, avenue Principale
Dégelis (Québec) G5T 2G3

Téléphone : (418) 853-2220
Télécopieur : (418) 853-2615

Date : 2010-03-09

Nombre de pages incluant celle-ci : 1

• **Tubulures d'érablières :**

Depuis quelques années, la RIDT se voit interpellé pour trouver une solution à cette problématique qui approche à grand pas, à savoir le changement massif de tubulures par les acériculteurs de notre région et les montagnes de matériaux qui vont s'entreposer sans avoir de débouchés écologiques. Quelques rencontres ont eu lieu avec des intervenants régionaux oeuvrant dans divers domaines pour sonder leur intérêt à mettre en oeuvre un système pour régler ce problème.

Durant l'automne dernier, la RIDT s'est associée à une entreprise spécialisée dans la vente de granules de plastique et a réalisé des tests de conditionnement sur ces matériaux afin d'évaluer la viabilité financière du recyclage de ces matériaux.

Le conseil de la RIDT a donc décidé de mettre en place le service de valorisation des tubulures d'érablières selon les conditions suivantes :

- Les tubulures devront être séparées, au déchargement, selon deux types : main et 5/16
- Les acériculteurs devront transporter leurs tubulures directement dans les écocentres de la RIDT et s'acquitter des frais de traitement de :
 - 50 \$ la tonne pour un apport à l'écocentre secteur Dégelis ou
 - 18 \$ le m³ pour un apport dans un des 3 autres écocentres (secteur Cabano, Pohénégamook ou Squatec). Ces frais de traitement sont évalués directement par les responsables de chaque écocentre.

• **Pierre de sucre :**

Concernant la pierre de sucre, produite en grande quantité dans le temps des sucres, les acériculteurs devraient être incités à **en disposer directement dans leur boisé**. En effet, cette matière est constituée de malate de calcium (*sel*) et de papier, deux composés qui se dégradent naturellement dans la nature.

Si des acériculteurs souhaitent s'en débarrasser, ils devront apporter ce matériel directement au lieu d'enfouissement de Dégelis (ou dans la zone déchets d'un des 3 autres écocentres) et assumer les frais d'enfouissement de :

- 90 \$ la tonne pour un apport au lieu d'enfouissement Dégelis (en date du 17 février 2010) ou
- 50 \$ le m³ pour un apport dans un des 3 autres écocentres (secteur Cabano, Pohénégamook ou Squatec). Ces frais de traitement sont évalués directement par les responsables de chaque écocentre.

IMPORTANT : bien prendre en note les coordonnées de la personne qui devra payer afin de faciliter la facturation

Les horaires d'ouverture d'été reprendront à partir du mardi 6 avril 2010, selon les indications ci-dessous :

Écocentre secteur Cabano : 53, route 232 est à Cabano (418) 854-7318

Écocentre secteur Pohénégamook : 480, rue du Parc Industriel à Pohénégamook (418) 893-2571

Écocentre secteur Squatec : 90, route 295 nord à Squatec (418) 855-5484

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Période d'été (avril à novembre)	Fermé	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	Fermé	13h00 à 16h00	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Période d'hiver (décembre à mars)	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

**Écocentre secteur Dégelis et
Lieu d'enfouissement technique :** 297, route 295 à Dégelis (418) 853-2615
poste 212

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Période d'été (avril à novembre)	13h00 à 16h00	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	8h00 à 11h00
Période d'hiver (décembre à mars)	13h00 à 16h00	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	Fermé

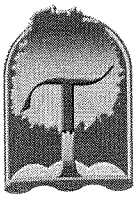
De plus, je vous rappelle les différents types de matériaux sujets à des frais d'accès pour les entreprises, commerces ou institutions.
Pour les citoyens, l'accès est gratuit peu importe le type de matériaux apportés.

Tarifs pour les entreprises, commerces et institutions (en date du 17 février 2010) :

Type de matériaux	Écocentre secteur Dégelis	Écocentres secteur Cabano, Pohénégamook ou Squatec
Bois	45 \$/tonne	8 \$/m ³
Matériaux de construction mélangés	70 \$/tonne	25 \$/m ³
Tubulures d'érablières	50 \$/tonne	18 \$/m ³
Pneus surdimensionnés (plus de 48,5 pouces de diamètre)	40 \$ par pneu	
Tubes fluorescents	1 \$ par tube de 4' 2 \$ par tube de 8'	
Déchets	90 \$/tonne	50 \$/m ³
Matières dangereuses	Interdit	

Pour toutes les autres matières, l'accès est gratuit.

Matériaux acceptés dans les écocentres
Bois naturel, peint, teint, bois avec ou sans clou, palette de bois, madrier, tout autre morceau de bois, ...
Agrégats : gravats, morceaux de béton, roc, asphalte, brique, terre, ...
Métal , fer, aluminium, cuivre, plomb, zinc, fil, gouttière, roue, jante, contenant de peinture vide, tôle, ...
Matériaux réutilisables : porte, fenêtre, toilette, lavabo, luminaire, vaisselle, lampe, table, chaise, divan, jouets divers, meuble, équipement de bureau, ...
Pneu usé ou réutilisable (toujours avec un diamètre inférieur à 48,5 pouces)
Résidus verts : tonte de pelouse, feuille morte, arbuste, arbre de Noël, restant d'élagage, autres résidus verts, ...
Réfrigérateur, climatiseur, cuisinière, micro-ondes, laveuse, sècheuse, petit électroménager, ordinateur, écran, téléviseur, imprimante, magnétoscope, lecteur DVD, tout autre équipement électronique ...
Vêtement, accessoire vestimentaire, autres articles et vêtement de sport, lunettes, ...
Vélo, poussette, trottinette, ...
Livre, papier, carton, plastique et verre admissible dans les bacs à recyclage habituellement
Résidus domestiques dangereux (RDD) en format de 5 gallons et moins seulement tel que peinture, huile et filtre à huile, contenant de peinture ou d'huile vide, bouteille de propane, aérosol divers, pile, batterie, pesticide, diluant, tubes fluorescents et lampes fluocompactes, tout autre produit dangereux, ... (aucun RDD d'origine commerciale, industrielle ou professionnelle accepté)
Tubulure d'érablière (séparée par type et sans autre contaminant : terre, broche, ...)
Matériaux de construction mélangés : bois mélangé avec gypse, bardeaux d'asphalte, revêtement extérieur ou autres matériaux issus de la construction ou de rénovation. Aucun déchet ne doit être présent (pas de sac de plastique, mégôt, bouteille de verre ou de plastique, résidus de balayage ou autre déchet)



MRC de
Témiscouata



Villes et villages
d'art et de patrimoine

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec 

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Une première dans la région : Un site Internet pour la culture

Notre-Dame-du-Lac, le 10 mars 2010. Le tout nouveau site Internet culturel www.culturetemiscouata.ca constitue un outil de développement formidable pour les acteurs culturels du milieu. Pour tous les TémiscouatainEs et les internautes de toutes provenances, on y trouve une panoplie de renseignements essentiels qui permettra de découvrir divers aspects de notre culture.

Le site Internet culturel est une initiative de la MRC de Témiscouata en lien avec le comité culturel. Il constitue un outil de communication privilégié et interactif et s'inscrit dans la poursuite des actions de la politique culturelle, adoptée en 2006. C'est madame Chantal Gélineau, coordonnatrice au développement culturel à la MRC de Témiscouata qui en assumera la gestion et le suivi.

Ainsi, selon monsieur Émilien Nadeau, président du comité culturel : « *la culture Témiscouataine rayonnera bien au-delà des frontières et pourra intéresser autant les collectionneurs, les amoureux de littérature, les adeptes de tourisme culturel, les artistes et artisans que les organisateurs d'événements et les diffuseurs de spectacles.* »

Que ce soit pour savoir où sortir et quoi faire la fin de semaine au Témiscouata, visiter le musée virtuel ou encore se plonger dans l'histoire et la littérature d'ici, les trouvailles seront nombreuses. Vous y découvrirez aussi des artistes, des collections, des lieux de diffusion culturelle, des paysages qui font partie de notre patrimoine. Vous pourrez également consulter les dernières nouvelles de la culture et le calendrier d'activités du mois. Sous l'onglet Répertoire culturel, vous pourrez trouver un artiste, un artisan, un organisme ou une ressource culturelle.

Au cours d'une visite virtuelle, les visiteurs sont appelés à collaborer au développement de cet outil en apportant idées et commentaires. Se voulant interactif, il sera aussi possible de s'y exprimer et d'y créer des liens avec le monde. Nous vous passons le mot : « allez voir ça! » www.culturetemiscouata.ca.

-30-

Information :

Émilien Nadeau, président comité culturel, 418-853-3223

Chantal Gélineau, coordonnatrice à la culture et au patrimoine : (418) 899-6725, poste 112

cgelineau@mrctemis.ca

Source :

Caroline Chassé, responsable des communications, (418) 899-6725, poste 111

cchasse@mrctemis.ca



Salon de l'Emploi du Témiscouata

Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'organisation de cet événement est le fruit de l'implication active des partenaires suivants :

11^e Salon de l'emploi du Témiscouata. Un envol « vert »...!



Témiscouata, le 12 février 2010- Le Salon de l'emploi du Témiscouata est plus stimulant que jamais! La prochaine édition aura lieu le vendredi, 30 avril prochain de 13h30 à 19h30, à l'école secondaire Vallée-des-lacs de Squatec. Service Accès-Emploi a reçu le mandat d'organiser l'événement qui revient pour une onzième année consécutive dans le Témiscouata. Le comité organisateur prévoit accueillir une quarantaine d'exposants et plus de 500 visiteurs. Pour la première fois cette année, le Salon de l'emploi du Témiscouata recevra la visite de groupes d'étudiants des niveaux 4 et 5 d'au moins deux écoles secondaires. L'objectif est de leurs faire découvrir toutes les possibilités professionnelles que leur offre leur région.

Également, le Salon de l'emploi du Témiscouata devient une activité éco-responsable. De là le slogan de cette année : *Un envol « vert »...!* L'événement permettra aux visiteurs d'explorer les différentes avenues professionnelles qui s'offrent à eux : Un envol « vert » un nouvel emploi, un changement d'orientation de carrière, un retour aux études, un lancement d'entreprise, un travail autonome, un emploi étudiant, un retour en région, etc. Un envol « vert » un avenir prospère à tous les points de vue!

Porte-parole de la onzième édition du Salon de l'emploi de Témiscouata, monsieur Denis Ouellet, directeur du Parc National du Lac Témiscouata, souligne qu'un employeur qui fait connaître son besoin de main-d'oeuvre et ses projets, contribue par le fait même au développement socioéconomique d'une région. Selon monsieur Ouellet, « participer au Salon de l'emploi du Témiscouata, en plus d'être une activité de recrutement efficace, est une occasion toute particulière de se réseauter et de démontrer son dynamisme ».

Tous les employeurs du Témiscouata peuvent réserver leur espace dès maintenant et ainsi profiter des nombreux avantages reliés à leur participation. Le comité organisateur invite donc toutes les entreprises témiscouataines à réserver un kiosque avant le 1^e avril au coût de 100 \$. Après cette date, le tarif d'un espace passera à 150 \$. Les employeurs de 5 employés et moins peuvent aussi s'inscrire à la section *Employeur Express Desjardins*. Cette section permet à aux employeurs admissibles d'être sur place pour une période de deux heures afin de rencontrer plusieurs candidats pour seulement 40 \$. Pour des renseignements supplémentaires, contactez Service Accès-Emploi au 418 893-5837 poste 102 ou consultez le site Internet : www.salonemploitemiscouata.org.

Le Salon de l'emploi du Témiscouata est le fruit du dynamisme régional et est rendu possible grâce au partenariat entre les intervenants du milieu témiscouatain reliés au développement économique, de la main-d'oeuvre et de la formation : Emploi-Québec du Centre local d'emploi de Cabano, Service Accès-Emploi, Carrefour jeunesse emploi de Témiscouata, SADC de Témiscouata, CLD de la MRC de Témiscouata et la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

100% des exposants de l'année dernière recommandent le Salon de l'emploi du



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE CLD DE LA MRC DE TÉMISCOUATA PARTICIPE À LA CAMPAGNE NATIONALE DÉFI CLIMAT!

Notre-Dame-du-Lac, 10 mars 2010 – Le CLD de la MRC de Témiscouata est fier de s'engager activement dans la 3^e édition de Défi Climat; la plus grande campagne de mobilisation au Québec face aux changements climatiques.

C'est plus de 500 organisations et 40 000 citoyens à travers la province qui lance aujourd'hui leur Défi Climat et s'engage à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en posant des gestes concrets au quotidien.

C'est donc l'ensemble du personnel du CLD, les membres du conseil d'administration ainsi que tous les membres de Tourisme Témiscouata (près de 100 entreprises et organisations) qui seront invités à relever le défi en modifiant leurs habitudes de vie et de déplacements pour la prochaine année. Plus d'une vingtaine de gestes quantifiables en termes de kg de CO₂ par année sont proposés dans le cadre de cette campagne.

On retrouve par exemple comme geste suggéré d'éviter l'achat de bouteilles de plastique en utilisant une bouteille réutilisable, ce qui contribue à une réduction de 15 kg de CO₂ par année ou encore de privilégier l'achat d'aliments produits localement, ce qui représente 370 kg de CO₂ en moins par année dans l'atmosphère.

La principale activité de sensibilisation du CLD dans le cadre du Défi Climat sera la deuxième édition de la journée colloque sur le Tourisme Durable qui se tiendra le 22 avril prochain (Jour de la Terre) à Pohénégamook Santé Plein Air où sont attendu plus d'une soixantaine de personnes qui participeront à des conférences pratiques et adopteront leurs engagements verts pour l'année 2010.

Le CLD pourra donc évaluer à la fin de la campagne, le 30 avril prochain, le nombre total de kg de CO₂ en moins dans l'atmosphère grâce à chaque engagement entrepris par les citoyens. Le CLD de la MRC de Témiscouata profite de l'occasion pour inviter toute la population à participer au Défi Climat en s'inscrivant au : www.deficlimat.qc.ca

- 30 -

Source : Claudine Boucher - CLD de la MRC de Témiscouata
(418) 899-9253, poste 101



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Le Congrès mondial acadien 2014, le Témiscouata à l'oeuvre!

Notre-Dame-du-Lac, le 5 mars 2010.- Au Témiscouata, ce sont quatre membres qui, jusqu'ici, ont assisté aux rencontres du Comité organisateur du Congrès mondial acadien (COCMA). Madame Marielle Landry a accepté récemment de se joindre à l'équipe du Témiscouata qui, à l'instar des deux autres régions, soit le nord-ouest du Nouveau-Brunswick et le nord de l'État du Maine, avaient droit à cinq membres.

Les quatre membres déjà en place, monsieur Serge Fortin, (co-président pour le Témiscouata au COCMA), madame Julie Michaud, messieurs Émilien Nadeau et Donald Viel, accueillent madame Landry avec joie et fierté. Elle assumera également la présidence du comité organisateur du Témiscouata qui sera formé sous peu: Marielle Landry est reconnue pour ses qualités d'organisatrice et son leadership notamment à la Chambre de commerce du Transcontinental et à la Route des frontières. Elle a également été directrice générale des Jeux du Québec à Matane à l'hiver 1989. Messieurs Viel et Nadeau assisteront madame Landry à titre de vice-présidents du comité Témiscouata.

L'équipe du Témiscouata se réjouit de la décision prise lors de la dernière rencontre du COCMA au sujet de la tenue des trois activités majeures du Congrès mondial acadien (CMA) L'ouverture officielle se fera au Nouveau-Brunswick, le Tintamarre du 15 août sera au Maine, alors que le Témiscouata présentera le spectacle de fermeture, tel que le souhaitait le Conseil de la MRC. Le CMA se tiendra du 8 au 24 août 2014.

Prochaines étapes au Témiscouata

Une première rencontre d'information a été tenue le 26 janvier à Notre-Dame-du-Lac réunissant plus de 80 personnes. Déjà plusieurs d'entre elles ont manifesté leur intérêt à s'impliquer. Dans les prochaines semaines, une personne ressource sera recrutée afin d'appuyer le comité du Témiscouata dans l'organisation du volet québécois. Certains comités de travail prioritaires seront mis sur pied dans les prochains mois.

À propos du CMA

Le Témiscouata fait partie de la région de l'Acadie des terres et forêts qui a été sélectionnée par la Société Nationale de l'Acadie pour organiser le prochain Congrès mondial acadien (CMA) en 2014. Notre région englobe les comtés de Victoria, Restigouche, Madawaska au Nouveau-Brunswick, de même que le comté d'Aroostook dans l'État du Maine aux États-Unis et les vingt municipalités de la MRC de Témiscouata au Québec. Cette vaste étendue couvre une superficie d'environ 13 250 km² et regroupe près de 100 000 habitants regroupés dans 50 municipalités.

Le CMA est un événement de grande envergure qui attire plus de 50 000 visiteurs et engendre plus de 300 000 entrées aux activités. Tenue tous les 5 ans depuis 1994 pendant deux à trois semaines au mois d'août (incluant le 15 août, la Fête nationale de l'Acadie) cette grande fête rassemble des Acadiennes et des Acadiens de partout dans le monde.